

valeur, contre 179 faillites commerciales, l'an dernier, pour un montant de \$1,226,108. Cette augmentation a été à peu près également distribuée entre neuf des quinze classes, la seule comparaison favorable ressortissant aux commerces d'épicerie, d'hôtels, des liqueurs, du vêtement, des chaussures et des meubles. L'augmentation la plus forte dans le passé appartient aux magasins généraux et aux marchands de marchandises sèches.

LA RESERVE DES RAISINS DE CORINTHE

Une lettre de Patras, en date du 13 juin, contient ce qui suit:

"Bien qu'il y ait des plaintes au sujet des dommages causés à la nouvelle récolte dans quelques provinces par la chaleur qu'il a fait pendant les dix derniers jours, nous ne sachons pas que les dommages soient très élevés jusqu'à présent. En supposant que la récolte soit rentrée en bonne condition et que le rendement atteigne 170,000 tonnes, quantité considérée probablement comme un maximum, il est certain que la réserve à faire sera fixée à 35 pour cent en nature pour la quantité entière espérée pour la saison 1908-1909. Pendant la période 1907-1908, les exportations s'élevèrent à 122,000 tonnes. Prenant comme base une exportation annuelle de 117,000 tonnes, et déduisant d'une récolte de 170,000 tonnes la réserve en nature de 35 pour cent, soit 42,000 tonnes, il reste pour l'exportation une balance de 128,000 tonnes, ce qui représente une quantité en excès de 6,000 tonnes sur les exportations de la dernière saison.

LE SIROP D'ERABLE ET LA CONTRE-FACON

Le Laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur public, dans son bulletin No 155, le résultat de l'analyse de 84 échantillons de sirop d'érable recueillis, en février dernier, au nombre de 6 dans chaque district d'inspection, sauf dans l'île du Prince-Édouard.

Il avait été donné des instructions spéciales de ne pas accepter d'échantillons offerts comme produits composés, mélangés ou aromatisés. Malgré ces instructions, il a été prélevé six échantillons qui n'auraient pas dû l'être.

Les 78 échantillons présentés comme étant du pur sirop d'érable ont été classés comme suit, après analyse: véritables 61; douteux 4 et adultérés 13.

Nous devons à notre grand regret déclarer que sur les 6 échantillons prélevés dans la province de Québec, un seul a été classé comme véritable; un autre échantillon n'aurait pas dû être prélevé en vertu des instructions ci-haut rappelées; enfin, quatre échantillons, sur les cinq devant être réellement soumis à l'analyse,

ont été classés adultérés, quoique ayant été vendus comme étant du pur sirop d'érable.

Il serait temps de prendre des mesures rigoureuses pour mettre fin à l'exploitation des commerçants et du public par les fraudeurs.

Le détaillant vend souvent de très bonne foi du sirop d'érable falsifié, croyant vendre du sirop absolument pur, ce n'est donc pas sur lui que doivent tomber les rigueurs de la justice, mais bien sur l'industriel malhonnête qui étiquette sa marchandise de manière à tromper acheteur et consommateur.

LE CONGRES DE L'ALIMENT PUR

Ce congrès se tiendra à Genève en octobre prochain, et réunira des délégués de toutes les nations. Il s'appliquera à définir la "pureté" des matières alimentaires et pharmaceutiques. On veut arriver, non pas à donner une formule chimique de chaque aliment mais à définir l'aliment sain et consommable par rapport à l'aliment fraudé et nuisible; on veut délimiter les mélanges, les additions de matières étrangères pouvant être faits à toutes denrées: farines, lait, beurres, vins, bières, etc., etc.

On voit quelle importance aura ce Congrès pour la sécurité des commerçants. Aussi, en France, une centaine de négociants, de viticulteurs, de médecins, de chimistes, réunis sous la présidence du professeur Bordas ont échangé des vues sur les définitions déjà proposées; on a été d'avis qu'elles ne sont pas assez nombreuses, et la délégation fait un pressant appel à tous les Syndicats de l'alimentation de toute la France, à tous les viticulteurs, cidriculteurs, brasseurs, pour obtenir des avis afin d'établir des définitions conformes aux intérêts de l'agriculture et du commerce français.

Il ne faut pas oublier que tous les pays seront représentés à Genève, et que les Allemands, notamment, fidèles à la discipline qui caractérise tous leurs actes, arriveront avec des définitions toutes prêtes et feront bloc avec leurs idées. Il est donc de toute importance, dit un confrère parisien, que le commerce français arrive au Congrès dans une union complète et avec des formules précises.

Une seconde réunion plénière du Comité français aura lieu en juillet; on y étudiera les nouvelles définitions qui auront été formulées.

Jusqu'à présent nous n'avons pas eu le temps de dire que le Canada serait représenté au Congrès de l'Aliment Pur. Il serait cependant utile que notre pays, grand producteur de produits alimentaires, brille autrement que par son absence, à ce Congrès et nous avons l'espoir qu'une délégation Canadienne s'y rendra pour prendre part à une discussion qui, en somme, touche de près nos industries agricoles.

CA ET LA

Le Trésorier Provincial a annoncé cette semaine que la promesse qu'il avait faite d'un fort surplus, dans son discours sur le budget s'est réalisée. Ce surplus, déclare-t-il, dépasse le million de piastres.

Nous espérons, puisqu'il en est ainsi, que le gouvernement provincial ne manquera pas non plus à une autre promesse; celle d'alléger les charges qui pèsent sur le commerce et l'industrie.

* * *

Un commerçant en grains de Winnipeg s'était mis en tête de faire un "corner" sur l'avoine de qualité inférieure. Il comptait, à l'époque de la livraison, empêcher quelque grosse différence de la partie adverse, mais il avait compté sans l'"esprit moderne" des commerçants aux "méthodes modernes." Les opposants ont pris d'excellent grain qu'ils ont purement et simplement mélangé de mauvais grain et ils ont livré au fabricant de "corner" la marchandise qu'il désirait. Le tour peut être bien joué, mais quelles jolies méthodes d'affaires!

On estime la récolte du blé aux Etats-Unis et au Canada réunis à 835,000,000 boisseaux, ce qui laisserait un surplus probable pour l'exportation de 240,000,000 boisseaux.

* * *

L'Union des Commis Marchands fera sa promenade annuelle sur le fleuve, dimanche, le 12 juillet, à bord du vapeur "Impérial" qui se rendra jusqu'à Sorel, avec arrêt à Lavaltrie et Lanoraie.

Nous souhaitons aux Commis-Marchands: bon vent, beau temps et beaucoup de plaisir.

* * *

Depuis l'ouverture de la navigation, les recettes de la Commission du Port de Montreal se sont élevées, cette année, à \$90,170, au lieu de \$76,697 l'an dernier pendant le même temps; soit une augmentation de recettes de \$14,013 en faveur de la saison actuelle.

Les recettes à l'importation ont été de \$60,000 en diminution de \$1,500 sur celles de l'an dernier. Aux exportations, les recettes ont été de \$20,000 en augmentation de \$13,000 et le trafic local a donné \$10,700 au lieu de \$8,197 l'an dernier.

Le nombre des navires océaniques entrés dans le port depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er juillet, a été de 246, pour 655,155 tonneaux. Il y a sur l'an dernier, pour la même période, augmentation de 28 navires et de 76,467 tonneaux.

* * *

Du fait que le Sénat Français est parti en vacances sans avoir par un vote consacré son acceptation du traité franco-canadien, il ne s'ensuit pas que tout espoir de le voir ratifié soit perdu. Nous admettons, toutefois, pour notre part, que nous ne sommes pas très confiants sur l'issue finale de la discussion qui sera